

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire son  
annoncés dans le journal.

<p><b>INSÉRIONS :</b></p> <p>Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. . . . . 50.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p><b>ABONNEMENTS :</b></p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p>
<p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		
<p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>		

Monaco, le 12 Septembre 1882

## ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 24 août, M. Paul Roche, avoué au Tribunal de Première Instance de la Seine, a été nommé Membre suppléant du Conseil de Révision de la Principauté.

Le Prince, par Ordonnance du 1<sup>er</sup> de ce mois, a autorisé M. Joseph Rodriguez y Laguna, Consul de la Principauté à Malaga, à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre de la Bienfaisance qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Espagne.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire et S. A. S. le Prince Louis, accompagnés de M. le Comte de Lamotte, Chambellan, ont quitté le 31 août le château de Krauchenwies, résidence de S. A. R. le Prince de Hohenzollern, pour se rendre à Stuttgart, chez S. A. R. M<sup>me</sup> la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, d'où Leurs Altesses Sérénissimes sont reparties le 3 septembre, à 1 heure du matin, pour le château de Marchais, où elles sont arrivées le soir même, à 7 heures et demie.

M<sup>re</sup> le Prince Louis quitte définitivement l'Allemagne afin de suivre, à Paris, le cours de ses études.

M. Ernest Tamburini, Chancelier du Consulat Français à Livourne, vient d'être nommé Vice-Consul de France à Brindisi.

M. Ernest Tamburini est le fils de M. le major Tamburini, qui fut maire de la ville de Monaco, de 1862 à 1867.

Un orage violent s'est déchainé sur Monaco dans la nuit de mercredi à jeudi. La pluie a commencé à tomber vers 1 heure et demie; à 2 heures, l'orage était dans son plein; les coups de tonnerre se suivaient à intervalles très rapprochés et avec fracas.

L'orage, venant de Nice, s'est dirigé vers Menton, puis vers le sud-est, et jeudi matin, on entendait encore le bruit du tonnerre du côté de la Corse.

Cet orage a sévi avec plus de violence encore qu'ici, au-delà des montagnes qui entourent Nice, surtout du côté d'Aspremont, de Tourrette et de Levens.

Nous apprenons qu'à Villefranche un homme a été tué par la foudre. C'était un forgeron maréchal-ferrant, établi depuis de longues années sur la route nationale, et qui avait l'habitude de coucher toutes les nuits, en compagnie de son chien, dans la baraque en planches qui lui servait de forge.

La foudre, tombant sur la mesure, a tué le malheureux forgeron et son chien. Elle a effondré la cabane elle-même et tordu violemment l'enclume.

Mercredi dernier, un employé de l'étude de M<sup>e</sup> Raimon, huissier à Monaco, le sieur Charles Bertolini ayant à présenter à la dame Ferrero, épicière rue de l'Eglise, un effet de 88 francs, celle-ci lui remit un billet de banque de 100 francs plié, sur lequel il remboursa la différence. Quelques minutes après, le sieur Bertolini revenait rapportant à la dame Ferrero un billet de banque de 100 francs qui à son insu s'était trouvé plié dans celui avec lequel elle avait effectué son paiement.

Madame Ferrero nous prie de signaler cet acte de probité, et nous sommes heureux de déférer à son désir.

### Autre acte d'honnêteté :

Mme A. L..., étrangère, habitant les Moulins, nous écrit qu'elle prenait, un soir de la semaine dernière, à la gare de Monaco, le train pour Nice, quand un employé du chemin de fer, M. Olivier, brigadier, lui remit une châtelaine enrichie de diamants qu'elle venait de perdre sur le quai. Mme L... nous demande l'insertion de ce fait tout à l'éloge de M. Olivier.

Dimanche, un événement qui aurait pu avoir un dénouement tragique, a ému notre tranquille population.

Quatre jeunes garçons : Théophile Porrazzo, 14 ans, demeurant chez ses parents, boulevard Charles III; Mathieu Lamborgna, 15 ans, chez ses parents, à Saint-Antoine, commune de la Turbie; Jean-Baptiste Prato, 9 ans, chez son père rue du Commerce, et un nommé Pini, âgé de 9 ou 10 ans, avaient escaladé le mur d'enceinte des jardins réservés du Palais sur la place du Canton, pour aller cueillir des figues de Barbarie sur le flanc ouest du

rocher de Monaco. Ils s'étaient aventurés dans les anfractuosités qui bordent la mer, quand le carabinier les aperçut et, pour les soustraire aux périls qu'ils couraient, se mit en mesure de les rejoindre. Les imprudents prirent la fuite à sa vue; seul le nommé Prato put être saisi par le carabinier, mais le passage était si dangereux que tous deux tombèrent à l'eau. Ils purent néanmoins se retirer promptement, et vers midi une barque de pêche les recueillait ainsi que Pini et les ramenait sains et saufs à la Condamine.

Les deux autres, engagés dans des rochers inaccessibles, ne pouvaient ni avancer ni reculer, sans risquer de se tuer. Ils durent attendre qu'on organisât leur sauvetage. M. le Commissaire de police de Monaco alla les chercher en bateau, et après bien des péripéties que suivait avec anxiété la foule amassée dans les jardins Saint-Martin et sur la plage du Canton, il réussit, à quatre heures, à les tirer de la position critique où les avait mis leur imprudence.

Nous voudrions pouvoir espérer que le récit de cette aventure servira de leçon aux parents négligents et coupables qui laissent journellement leurs enfants vagabonder sur la voie publique, marauder et s'exposer à de fréquents accidents.

La Société Philharmonique s'est fait entendre dimanche sur la place Sainte-Barbe, de 5 à 6 heures du soir. Beaucoup de promeneurs assistaient à ce concert. Les habitants verraient avec plaisir nos artistes reprendre les soirées musicales qu'ils donnaient jadis tous les quinze jours.

Une nouvelle décision a été prise par la compagnie P.-L.-M., au sujet des enfants de trois à sept ans qui voyagent accompagnés de leurs parents.

Dans un but de commodité pour les voyageurs, la compagnie a résolu de faire profiter les enfants des facilités que présentent les billets « aller et retour ».

Les voyageurs qui désirent jouir de ces avantages n'ont qu'à réclamer aux guichets des billets « aller et retour » pour enfants. Il leur est aussitôt délivré pour chaque enfant deux billets demi-tarif, dont ils doivent solder le montant. L'un de ces billets est valable pour l'aller et l'autre pour le retour. Ce dernier est frappé au dos d'un timbre spécial qui le rend valable pour revenir à la gare qui a délivré les billets.

La durée de la validité de ces billets est celle des coupons « retour » des billets d'aller et retour concernant les mêmes trajets. Pécuniairement par-

lant, il ne résulte de cette combinaison aucun avantage pour les billets actuels; mais, en revanche, il évite aux voyageurs les nombreux ennuis qui subsistaient avec l'ancienne méthode.

Il n'y a, pour le moment, que les principales gares du P.-L.-M. qui sont autorisées à délivrer de ces billets. Sous peu, cette mesure sera étendue à toutes celles de son réseau.

Cette décision est applicable depuis de 1<sup>er</sup> septembre courant.

La correspondance parisienne de notre collaborateur Bachaumont ne nous est pas parvenue cette semaine.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**La Ciotat.** — D'après une lettre de la Ciotat, le train de marchandises qui est arrivé dans cette gare le dimanche 3 septembre, à dix heures vingt du soir, a déraillé pendant une manœuvre à la suite d'une collision.

Huit wagons ont été brisés et jetés hors des rails. Le conducteur serre-freins, nommé Roumégous, qui se tenait dans le fourgon d'arrière, a été grièvement blessé, mais ses blessures ne mettent heureusement pas sa vie en danger.

**Saint-Tropez.** — Dans la nuit du 2 septembre, Pierre Martin, patron pêcheur, a pris dans le golfe un monstrueux poisson. Cet animal, que l'on appelle poisson-rat, en patois *pei guari*, était énorme. Il avait quatre mètres de longueur; sa longue queue, en forme de sabre, faisait la moitié de l'animal, qui ne pesait pas moins de trois quintaux.

**Roquebrune (Var).** — Un grand malheur est arrivé vendredi soir à la station de Roquebrune, près Fréjus. A l'arrivée en gare du train de marchandises, de 10 heures du soir, le sieur Bourbon, homme d'équipe, a été tamponné et jeté sur la voie; ce n'est qu'à 2 heures du matin qu'il a été trouvé dans un état pitoyable.

M. le docteur Roquemaure, médecin de la Compagnie à Fréjus, est parti immédiatement pour Roquebrune; mais, malgré les soins qu'il lui a donnés, Bourbon est mort une heure après.

**Fréjus.** — Dans les fouilles qui se sont faites pour les fondations des nouvelles villas qui s'élèvent aux abords de Fréjus, dans la partie primitivement occupée par la ville romaine, entre le Théâtre et le Forum, d'anciennes fondations de maisons romaines ont été mises à découvert, au milieu desquelles on a trouvé des objets d'une certaine importance au point de vue archéologique.

**Vence.** — Mercredi, vers les 6 heures et demie du soir, un déplorable accident est arrivé dans les entrepôts de pétrole de la maison de quincaillerie, menuiserie et serrurerie appartenant à MM. Blacas frères.

L'employé de magasin, M. Massa, était descendu avec une lampe à la main, dans la cave, pour y prendre du pétrole, lorsqu'une explosion formidable se produisit subitement.

M. Massa a eu la figure et les mains complètement brûlées.

Cet accident aurait pu avoir des conséquences terribles; les magasins de bois et charbons étaient placés au-dessous des entrepôts de pétrole et essences. Heureusement les pompiers de la ville et toute la population se sont rendus avec empressement sur le lieu du sinistre et sont parvenus à se rendre maîtres de l'incendie.

**Antibes.** — La fête de Juan-les-Pins a obtenu, dit le *Petit Niçois*, le succès prévu. De nombreux visiteurs s'étaient rendus sur cette plage. Dimanche, près de 20,000 personnes étaient accourues à la fête.

Cette première journée a été consacrée aux régates qui ont commencé à 3 heures.

Ensuite sont venus les courses et les jeux divers: mât de cocagne, courses aux canards, courses en sacs, etc. Enfin la fête vénitienne du soir a été fort belle.

Le lundi, l'affluence n'a pas été moindre. Quatre courses de chevaux ont eu lieu et ont offert un vif intérêt. En même temps avaient lieu les différents concours de chant et les courses d'hommes. Tous les prix ont été vivement disputés et bien gagnés. La foule a ratifié les décisions du jury.

**Nice.** — Les incendies se multiplient à Nice: dimanche, c'était au Château, vers midi. En peu de temps, une centaine de mètres carrés de bois flambaient. L'alarme a été donnée aussitôt. Les soldats sont accourus sur les lieux, et, au bout d'une heure de travail, ils étaient maîtres du feu. Il s'en est fallu de peu que l'incendie ne gagnât la poudrière.

Mardi matin, le feu prenait à Montboron, dans la forêt communale, sur le versant ouest de la colline, au-dessus du Château de l'Anglais. Les flammes s'apercevaient du port.

Les pompiers, immédiatement avertis, se sont rendus, vers 10 heures, sur les lieux de l'incendie. Heureusement le feu avait pu être éteint, et vers 11 heures on ne voyait même plus de fumée.

**Ventimiglia.** — Le *Corriere di San Remo* nous apprend que le phylloxera gagne du terrain à Ventimiglia; on vient de le découvrir dans la propriété Riva, région du Peidaigo. Quarante-quatre ceps ont été reconnus infestés.

Le fléau a également fait son apparition à Porto Maurizio, dans le vignoble Lagorio.

**Savone.** — Il y a une vingtaine de jours, dit le *Progresso*, un piémontais étant allé se baigner le long de la plage de la Foce, perdait son porte-monnaie renfermant 2,000 francs et des papiers de grande importance. Il fit publier par les journaux un avis où il promettait un joli pourboire à celui qui remettrait le porte-monnaie au bureau de la sûreté publique.

Mais personne ne se présenta, et le monsieur perdit l'espoir de rentrer en possession de son bien.

Un beau matin, le sacristain de l'église de San Pietro, en balayant l'église, trouva sur un banc le porte-monnaie en question. Il le remit au curé qui, à son tour, le porta à la questure.

Là, on constata que la somme se trouvait à peu près complète. Il n'y manquait qu'une centaine de francs. Les papiers importants avaient cependant disparu.

**Gènes.** — Le train parti de Gènes le 1<sup>er</sup> septembre, à 2 heures 45 de l'après-midi, a failli aller se heurter contre un autre train. Arrivé à Sampierdarena, par une erreur de l'aiguilleur, il s'engagea sur une voie où se trouvait immobile un train de marchandises.

Une terrible collision allait avoir lieu sans la présence d'esprit du mécanicien qui, s'étant aperçu du péril, donna l'alarme par des coups de sifflet répétés et arrêta le train à temps.

Les voyageurs ne s'aperçurent presque pas du péril auquel ils venaient d'échapper.

FAITS DIVERS

Les dernières explorations sous-marines ont mis en évidence un fait des plus curieux, et auquel aucun des savants qui ont cherché à deviner ce que peut être la vie dans ces régions sombres, n'avait jamais songé.

Ces abîmes ne sont pas seulement peuplés par des foraminifères et des infusoires, comme on le supposait; on y trouve encore de nombreuses espèces de poissons analogues à ceux qui peuplent la surface, mais possédant des particularités anatomiques curieuses et des organes nouveaux. Ces organes sont des plaques transparentes recouvertes par la peau et remplies d'un liquide susceptible de devenir lumineux sous l'influence de l'encéphale.

Il en résulte que ces vertébrés qui habitent des régions

où le soleil ne pénètre jamais, et où règnent par conséquent des ténèbres éternelles, possèdent des espèces de lanternes sourdes qu'ils peuvent allumer à volonté, pour distinguer les objets dont ils se repaissent ou les animaux qu'ils cherchent à dévorer.

Il faut ajouter une particularité que l'on connaissait depuis longtemps, c'est que la plupart des zoophytes qui tapissent le fond des océans sont naturellement phosphorescents.

Nul n'est prophète en son pays... même en matière de thermomètre.

En France, on se sert du thermomètre centigrade, inventé par Celsius, un Suédois; en Allemagne, en Autriche et en Russie, on emploie le thermomètre Réaumur, découvert par un Français; l'Angleterre et l'Amérique se servent du Fahrenheit, trouvé par un Allemand, et enfin les Suédois s'en rapportent au thermomètre Leslie, invention d'un Ecossois.

On vante souvent l'esprit des bêtes, — et leur cœur donc!

Voici un trait charmant qui fait le plus grand honneur au petit monde des oiseaux.

L'autre jour, au Locle, en Suisse, un martinet volant sur la place se trouva pris par une de ses longues ailes dans la fente d'un madrier placé sous un toit.

Malgré tous ses efforts, le pauvre oiseau ne put se dégager. D'autres martinets accoururent à ses cris de désespoir et lui apportèrent à manger jusqu'au soir. Enfin, plusieurs personnes, émues de pitié, dressèrent une échelle au moyen de laquelle on put rendre la liberté au captif.

L'assistance mutuelle n'est donc point le fait exclusif de l'humanité.

Sait-on de quelle année date le premier journal?  
De 1494.

Pendant l'expédition de Charles VIII dans le royaume de Naples, on criait dans les rues de Paris le *Journal à un sou, bulletin de la grande armée d'Italie*.

Ce journal mourut en 1495; les épreuves sont déposées à la bibliothèque de Nantes.

LE COMMERCE DE L'AMBRE

A Königsberg vient d'être adjugé pour une période de douze années, à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, le droit de récolter près de Schwarzort, dans les lagunes Frische et Kurische-Huff, la précieuse résine connue sous le nom d'ambre. Ce droit a été concédé au prix de 150,000 marks par an à la maison Becker qui, depuis vingt-quatre ans, a le fermage de cette récolte.

Les grands maîtres de l'ordre Teutonique eurent longtemps le monopole du commerce de l'ambre qui leur permettait de couvrir presque entièrement les dépenses de leur cour fastueuse. Le privilège passa ensuite à la royauté, qui se l'assura par des lois sévères. Aujourd'hui, l'ambre se trouve sur toute la côte de la province de Prusse. Après les tempêtes, la mer rejette du varech qui renferme de l'ambre; on en rencontre aussi sous terre, même fort loin des côtes de la Baltique.

Königsberg faisait autrefois un grand commerce d'ambre, et le nombre des ses tourneurs s'élevait à 70. De nos jours, c'est Dantzig qui en exporte le plus, surtout en Orient, pour les embouchures de pipes.

VARIÉTÉS

Les Emanations des Fleurs

(Suite. — Voir le n° 1258)

On connaît les émanations dangereuses du mancenilier, du noyer, du chanvre, du sureau. Un médecin de Rome, Thomas Capellini, raconte l'histoire d'une dame sur laquelle l'odeur de la rose agissait si puissamment que la vue d'une de ces fleurs, suffisait pour déterminer une syncope. Un jour, elle reçut une visi-

teuse qui portait une rose à sa ceinture ; la syncope ne tarda pas à se déclarer, et cependant la rose était artificielle.

C'est surtout dans les appartements fermés, dans les chambres à coucher où l'air est confiné, que le parfum des fleurs peut avoir des effets dangereux. On en trouve un assez grand nombre d'exemples dans la science. Nous citerons, entre autres, le cas d'une dame anglaise dont parle Magendie. Cette dame, bien portante habituellement, fut trouvée un matin morte dans son lit. L'autopsie ne révéla aucune lésion, et il parut avéré qu'elle avait succombé à l'empoisonnement produit par un gros bouquet de lis placé la veille sur la cheminée dans sa chambre, qui était petite et un peu basse.

On explique facilement ces accidents par l'expérience suivante citée par M. James. Elle consiste à mettre, le soir, plusieurs roses privées de leurs feuilles sous une cloche de verre close hermétiquement. Pendant la nuit, ces roses absorbent l'oxygène de l'air contenu dans la cloche et rendent en échange de l'acide carbonique ; si le lendemain on en approche une bougie allumée, elle s'éteint.

Les fleurs dont il faut surtout se défier sont les jasmains, la rose, l'œillet, le lis, les tubéreuses, les fleurs d'oranger.

Il est incontestable que les fruits mûrs peuvent aussi agir à la manière des fleurs en absorbant l'oxygène de l'air et en dégageant de l'acide carbonique. Il est vrai que là il ne faut pas oublier l'action toxique propre des fruits pendant la maturation. Parmi les fruits suspects à ce point de vue, nous signalerons particulièrement les pommes reinettes, les coings et les oranges.

Pourtant, il faut bien le dire, il y a des personnes qui ne sont nullement impressionnées par l'odeur des fleurs et des parfums, même dans un air confiné. Le maréchal de Richelieu, dans ses dernières années, vivait dans une atmosphère odorante sans en éprouver aucun malaise.

On a voulu expliquer cette immunité en disant que le sens de l'odorat finit par s'émousser complètement. M. le docteur Decaisne n'en croit rien. Pour son compte, il fait chaque année dans la belle saison une véritable débauche de fleurs : « J'ai, dit-il, comme saint Augustin, l'ivrognerie des parfums, — je ne lui ressemble, hélas ! que par ce côté-là — eh bien, il ne m'est jamais arrivé de ressentir le moindre mal de tête à la suite de mes excès, et j'ai la prétention d'avoir l'odorat parfaitement intact. C'est un phénomène, du reste, que l'on peut observer chez les personnes qui, par profession, vivent au milieu des odeurs. »

Les précautions à prendre pour éviter les accidents produits par les émanations des fleurs et pour y porter remède quand on en est victime, sont simples.

Il ne faut jamais séjourner, le soir surtout, dans des pièces ou des serres contenant un grand nombre de fleurs odorantes.

On ne doit, sous aucun prétexte, laisser des fleurs dans la chambre où l'on couche, et il est imprudent de placer les fleurs dans la cheminée, cette précaution étant tout à fait insuffisante.

En cas d'accidents graves, il faut porter les personnes atteintes au plein air, stimuler la peau par des excitations de toute nature, faire des frictions de laine chaude sur les cuisses, les bras, la colonne vertébrale, la région du cœur, placer le corps sur le dos, les épaules soutenues et relevées par un objet quelconque. On tirera la langue au dehors de façon à ce que sa pointe fasse légèrement saillie sur les lèvres.

On se place derrière le patient, et élevant les bras placés primitivement le long du corps, on les amène, en passant par une position perpendiculaire à l'axe du corps, à s'appliquer de chaque côté de la tête ; on dilate ainsi la poitrine et on sollicite l'air à y pénétrer. Cela fait, on ramène les bras dans leur position primitive, et on comprime avec eux les deux parties latérales de la poitrine et le ventre, de façon à produire une expiration, c'est-à-dire à chasser l'air

introduit par la manœuvre précédente. On répète ce double mouvement environ quinze fois par minute. Lorsque ces pratiques réussissent, le cœur recommence à battre, et quelques mouvements respiratoires spontanés se produisent : il ne faut pas renoncer à la respiration artificielle, mais abandonner le patient à lui-même pendant qu'il respire et recommencer les manœuvres que nous décrivons plus haut dès qu'une respiration spontanée ne paraît pas devoir être suivie, d'aussi près qu'il le faudrait, d'une autre respiration. On peut aussi pratiquer l'insufflation de bouche à bouche, mais elle est insuffisante quand on l'emploie seule, et elle ne doit se faire que pendant le temps d'élévation des bras.

En somme, cette méthode, connue sous le nom de méthode de Sylvester, est celle qu'on applique à toutes les asphyxies ou morts apparentes.

Terminons en disant qu'à part quelques cas exceptionnels, il n'y a aucun danger à respirer le parfum des fleurs en plein air ou dans des endroits où l'air n'est pas confiné, que le caractère énervant de l'odeur des fleurs est le propre des odeurs fines ou un peu fades ; qu'au contraire, certaines odeurs pénétrantes et aromatiques, la lavande, le thym, la menthe, la verveine, par exemple raniment et restaurent, et peuvent devenir un stimulant efficace du cerveau.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par maître Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux,

Monsieur Edmond Blanc, propriétaire, demeurant à Paris, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie Blanc, princesse Radziwill, épouse autorisée de monsieur Constantin-Vincent-Marie, Prince Radziwill, duc d'Olika, Niewiez, Dubinki et Birze, demeurant ensemble à Paris, pour lesquels élection de domicile a été faite en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire susnommé,

Ont vendu à raison de quatre-vingt-dix francs le mètre carré, à monsieur Jean Cruzel, pharmacien, demeurant à Monaco, un lot de terrain situé à Monaco, au quartier de Monte Carlo, d'une superficie de quatre cent soixante-huit mètres, confrontant du midi à la route de Monaco à Menton, de l'ouest et du nord à l'avenue Saint Charles, et de l'est au terrain restant aux vendeurs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Signé : L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 Septembre au 10 Septembre 1882

CANNES.	b. Alexandre, fr., c. Mangiapan,	sable.
ID.	b. Thérésine, fr., c. Bluat,	id.
ID.	b. Ange-Gardiën, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	sable.
ID.	b. Divine-Providence, fr., c. Etienne,	sable.
MENTON.	b. Vengeur, fr. c. Palmaro,	sur lest.
CANNES.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
BASTIA.	b-g. La Corse, fr., c. Confortini,	charbon.
CANNES.	b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné,	sable.
ID.	b. Divine-Providence, fr., c. Etienne,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	id.
MENTON.	b. Belle-Brise, fr., c. Corras,	sur lest.
NICE.	vapeur. Vent-Debout, fr., c. Reboa,	passagers.
CANNES.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Thérésine, fr., c. Bluat,	id.
NICE.	b. Saint-Dominique, fr., c. Reboa,	sur lest.

Départs du 4 Septembre au 10 Septembre 1882

NICE.	b. Indépendante, ital., c. Bandoni,	marbre.
CANNES.	b. Alexandre, fr., c. Mangiapan,	sur lest.
ID.	b. Thérésine, fr., c. Bluat,	id.
ID.	b. Ange-Gardiën, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Etienne,	id.
ST-TROPEZ.	b. Vengeur, fr., c. Palmaro,	fûts vides.
CANNES.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Divine-Providence, fr., c. Etienne,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	id.
ST-TROPEZ.	b. Belle-Brise, fr., c. Corras,	fûts vides.
NICE.	vap. Vent-Debout, fr., c. Reboa,	passagers.
CANNES.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Thérésine, fr., c. Bluat,	id.
ST-TROPEZ.	b. Saint-Dominique, fr., c. Reboa,	fûts vides.
SUSAH (Tunisie).	trois-mâts Elisabeth-Ann, angl., c. Biggs,	sur lest.

SOMMAIRE du *Moniteur de la Mode* du samedi 9 septembre 1882.

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M<sup>me</sup> Gabrielle d'ÉZE. — Revue mondaine, par M<sup>me</sup> la vicomtesse DE RENNEVILLE. — Correspondance. — *Marguerite-la-Frileuse*, par Alfred SEGUIN. — *Histoire de la Coiffure des femmes en France*, par G. d'E. et A. M. — Théâtres, par M<sup>me</sup> G. d'E. — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1932, dessin de Jules DAVID : toilettes de course.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un joli chapeau, dessiné par E. PRÉVAL ; plusieurs croquis à la plume ; différents genres de travaux de dames ; des toilettes de ville de dîner, dessinées par E. PEQUEUR.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

L'administration des Travaux Publics de la Principauté de Monaco demande un employé actif, connaissant la pratique des travaux de construction et écrivant d'une façon convenable. Se présenter, pour renseignements, au bureau des Travaux Publics.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes des commandes.

M. Ash, chirurgien-dentiste à Monaco, villa de la Riva, rue Grimaldi, a l'honneur de prévenir sa clientèle que, jusqu'au 15 septembre, il ne recevra personnellement, que les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
	4	763.8	763.3	763.2	762.8	765.6	23.9	25.6	24.5	27.7				21.9	73	calme	beau	
5	63. »	62.8	62. »	62.4	62.3	24.1	25.8	24.8	23.6	21.9	85	id.	couv. qq. gout. m., beau					
6	61.8	61.7	60.9	60.3	58.5	23.2	25.5	24.1	23.8	21.9	68	S E	beau					
7	60.9	62.1	60.6	60.8	60.8	20.9	23.2	22.2	21.5	21. »	81	id.	orage, pluie, couv.					
8	63. »	63.2	63.2	63.2	62.6	24.9	24. »	24. »	23.2	22.3	83	S O, S E	beau, soir voilé					
9	64.7	63.6	63.7	63.4	63.1	24. »	24.9	25. »	23.9	23.5	82	S E, s. S O, S E	couv. pl., s. beau, voilé, n. p.					
10	61.6	61.1	50.5	59.2	58.2	22.6	22.4	23.5	23.9	23.4	75	S O	voilé mat., beau s.					
DATES													4   5   6   7   8   9   10					
Températures extrêmes													Maxima		26.8   26.3   26.6   27. »   26.6   27.8   25. »		Pluie tombée : 14 <sup>mm</sup> 8	
													Minima		19.2   19.1   19.4   20. »   19.8   19.5   18.5			

En vente à l'imprimerie du Journal :

**MONACO ET SES PRINCES**

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

les deux premiers livres du **CODE CIVIL**

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
LE CODE PÉNAL  
LE CODE DE COMMERCE

SUITE DE BAIL A LOUER  
**GRAND APPARTEMENT**

NON MEUBLÉ

**Deuxième Etage, Villa Marcel**

RUE ANTOINETTE — CONDAMINE

**AGENCE DE LOCATION**

**FÉLIX GINDRE**

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés  
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

**A VENDRE** le troisième étage avec mansardes au-dessus de a maison Thibaut, sise à Monaco, rue de Vedel. S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

**VILLA RAVEL**

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

**Family house. English spoken**

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

**HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE**

TABLE D'HOTE. — PENSION.

**HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE**

TABLE D'HOTE. — PENSION.

**HOTEL BRISTOL**

(maison meublée), tenue par Cayron van Geffen Boulevard de la Condamine.

**Hôtel des Étrangers**

Rue Florestine, Condamine. TABLE D'HOTE. — PENSION

**DICTIONNAIRE UNIVERSEL**

DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

Hydrothérapie, Maisons de Santé

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE & ANECDOTIQUE

par **EMILE BADOCHÉ**

Officier d'Académie

Avec le Concours de Célébrités médicales pour la partie scientifique

Paraissant au commencement de chaque année

Bureau: 63, rue Condorcet. — PARIS

SUCCURSALE:

L'ÉTÉ, du 1<sup>er</sup> Mai au 1<sup>er</sup> Octobre, à ROUZAT-LES-BAINS, près Riom, par Combronde (Puy-de-Dôme).

**La Mode Illustrée, Journal de la Famille**

sous la direction

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

Ouvert toute l'année

**HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO**

MÊME MAISON

**RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX**

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

**F. PETER LE MONNIER CHIRURGIEN-DENTISTE**

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

**PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE**

MONACO-CONDAMINE

**SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA**

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôt { A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.  
A Marseille, Pharmacie Centrale.  
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

**M<sup>me</sup> ASÉ** Leçons d'Italien et de Français. English spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

**GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO**

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

**SALLE DE RESTAURANT** avec grande terrasse sur la mer

**TABLE D'HOTE** Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.

CUISINE FRANÇAISE

**SALON DE CONVERSATION** où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

**BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS** en toute saison

**ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE** Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.